

**Journée Mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral
29 octobre 2022**

**AVC : chaque minute compte
Des traitements qui sauvent à condition d'agir vite dès les
premiers symptômes !**

Pour en savoir plus : <https://accidentvasculairecerebral.fr>

En France, on dénombre chaque année près de 140 000 nouveaux cas d'accidents vasculaires cérébraux, soit un toutes les 4 minutes. Lors d'une attaque cérébrale, chaque minute compte car plus vite est instauré un traitement, meilleures sont les chances de récupération.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral le 29 octobre prochain, la Société Française Neuro-Vasculaire (SFNV) se mobilise à travers une nouvelle campagne de sensibilisation du grand public. Cette année, la SFNV souhaite renforcer l'information sur les signes de l'AVC et rappeler la nécessité d'agir vite dès les premiers signes de la maladie en appelant le 15 sans délai. S'il existe aujourd'hui des traitements efficaces permettant de rattraper à un AVC, l'alerte reste déterminante car les chances de survie et la récupération fonctionnelle dépendent de la rapidité d'intervention. Chaque minute gagnée, après la survenue d'un AVC, limite le risque d'handicap et favorise une guérison plus complète. Aujourd'hui, avec une prise en charge en urgence et les progrès médicaux, 40 % des personnes frappées d'un AVC sont totalement guéries et seules 10% gardent de très sérieuses séquelles.

Qu'est ce qu'un AVC ?

Un accident vasculaire cérébral est la conséquence d'une atteinte de la circulation sanguine vers le cerveau. Il se produit soit lorsqu'un vaisseau sanguin est obstrué (80% des AVC sont des accidents ischémiques, soit par déchirure d'un vaisseau sanguin provoquant une hémorragie (20% sont des AVC hémorragiques ou des hémorragies méningées). Les conséquences peuvent être dramatiques avec un défaut d'apport d'oxygène et glucose aux cellules du cerveau, pouvant aboutir à leur destruction, source de séquelles neurologiques.

L'AVC peut survenir à tout âge : jeunes et moins jeunes, tous concernés !

L'AVC est une des principales causes de mortalité dans le monde, la première cause de handicap acquis de l'adulte et la deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer. En France, près de 140 000 personnes en sont victimes chaque année et environ 30 000 en décèdent.

Tous les âges sont concernés par l'AVC. Bien que l'âge moyen de survenue d'un AVC soit de 74 ans (quelque soit le sexe), près de 25% des AVC surviennent avant 65 ans et le taux

de patients « jeunes » hospitalisés pour un AVC croit chaque année avec des augmentations importantes entre 35 et 64 ans.

Chez les moins de 18 ans, l'AVC reste rare, moins de 1%, et présente des spécificités différentes de celles de l'adulte (causes, signes). Plus d'une fois sur deux, il n'est pas immédiatement diagnostiqué. Les jeunes adultes, quant à eux, connaissent une augmentation de cas avec des facteurs de risque classiques qui ont tendance à croître dès l'âge de 35 ans. Enfin les femmes, premières victimes de l'AVC, présentent des facteurs de risque qui leur sont propres : l'association pilule, tabagisme et migraine ne fait pas bon ménage ; les périodes à risque comme la grossesse, la ménopause et le traitement hormonal substitutif ; la dépression et le stress psycho-social auxquels les femmes sont plus exposées que les hommes.

Agir c'est réagir sans délai : l'importance d'une prise en charge précoce

L'AVC n'est pas une fatalité et se traite aujourd'hui, à condition qu'il soit pris à temps. Une hospitalisation en urgence dans une unité de soins Neuro-Vasculaires est donc capitale. D'autant que les traitements existants ne sont efficaces que quelques heures après le début des symptômes, tant que les lésions ne sont pas trop étendues.

« Dans le traitement d'un AVC, Il faut rétablir aussi vite que possible le flux sanguin pour limiter les séquelles sur le cerveau. Chaque minute gagnée, c'est 2 millions de neurones sauvés et des semaines en moins de rééducation pour le patient qui pourra retrouver plus vite ses proches et sa vie antérieure. Grâce à une prise en charge précoce permettant l'administration d'un traitement de reperfusion (thrombolyse ou thrombectomie), c'est aujourd'hui 1 malade sur 2 qui est complètement guéri. », précise le Professeur Igor Sibon, Président de la SFNV et Chef du département de Neurologie - CHU de Bordeaux.

Depuis 30 ans, la mortalité liée à l'AVC a baissé de près de 40 % grâce à des progrès thérapeutiques considérables et à la structuration efficace d'une filière neuro-vasculaire sur l'ensemble du territoire qui permet une prise en charge rapide des patients. Toutefois, un tiers d'entre eux seulement arrive à l'hôpital dans un délai compatible avec les traitements aujourd'hui disponibles pour revasculariser le cerveau. Ce faible pourcentage est dû à la trop grande méconnaissance des signes qui auraient dû alerter.

« Il est fondamental que la population connaisse les signes avant-coureurs car on peut aujourd'hui rattraper d'un AVC si l'on agit rapidement. Appeler le 15 dès l'apparition des premiers symptômes, c'est se donner toutes les chances de récupérer les fonctions altérées et de guérir plus rapidement. C'est pourquoi, la prévention et la connaissance des gestes qui sauvent ont un grand rôle à jouer : savoir reconnaître les symptômes d'un AVC, repérer et agir sur ses propres facteurs de risque, et comprendre pourquoi il faut aller vite pour préserver son cerveau.», poursuit le Professeur Sibon.

Une priorité absolue : faire connaître les symptômes qui doivent alerter

La poursuite des campagnes de sensibilisation est déterminante pour diminuer l'impact de cette pathologie. Il reste primordial de rappeler les symptômes encore trop souvent négligés. Les campagnes de sensibilisation ont pour effet un recours plus fréquent au '15' de la population et l'augmentation du taux de patients arrivant à l'hôpital dans un délai permettant la réalisation d'un traitement adapté.

Quels sont les signes d'un AVC ?

Une paralysie, une faiblesse ou un engourdissement d'une partie ou de la moitié du corps

- *Une déformation de la bouche, des difficultés à parler*
- *Une perte de la vision d'un œil*
- *Des troubles de l'équilibre, de la coordination ou de la marche*
- *Une céphalée atroce inhabituelle*

En cas de doute, contactez le 15

Le patient sera pris en charge par un circuit organisé et coordonné avec l'ensemble des professionnels de santé jusqu'à son arrivée au sein d'une unité neuro-vasculaire

Les UNV ont permis de réduire de 20% la mortalité liée aux AVC

La prévention ça marche !

Les AVC sont aujourd'hui très accessibles à la prévention. On estime aujourd'hui que le risque d'AVC peut être réduit de 90% au travers du contrôle de 10 facteurs de risque : hypertension artérielle, diabète, dyslipidémie, obésité, consommation de tabac et d'alcool, alimentation et sédentarité. Une prévention supplémentaire peut aussi être apportée par une détection et prise en charge de l'arythmie cardiaque par fibrillation atriale.

Une prévention adaptée et la rapidité de prise en charge sont essentielles pour limiter le risque de décès et de séquelles fonctionnelles.

Des traitements efficaces et une filière mobilisée pour permettre une prise en charge rapide des patients

La thrombolyse (disponible en France depuis 2003), puis la thrombectomie (disponible depuis 2015), sont deux traitements qui ont permis de diminuer considérablement le risque de décès et de handicap liés à l'AVC par obstruction artérielle (infarctus cérébral) :

- **La thrombolyse intraveineuse**, administrée dans les premières heures qui suivent les premiers symptômes réduit de 10% le risque de décès ou handicap.
- **La thrombectomie mécanique**, plus récente, s'adresse aux patients ayant un AVC par occlusion d'une grosse artère. Réalisée en urgence, elle réduit d'environ 20% le risque de décès ou handicap.

Ces traitements sont administrés par un médecin formé à la pathologie neuro-vasculaire dans une Unité Neuro-Vasculaire ou dans un service de réanimation ou d'urgence, en lien avec l'UNV par télé-médecine.

Par ailleurs, la filière Neuro-Vasculaire continue à se mobiliser pour la recherche visant à développer :

- De nouvelles techniques d'imagerie qui permettent de traiter les patients jusqu'à 24h
- De nouveaux médicaments thrombolytiques
- Des nouvelles technologies qui facilitent l'extraction mécanique des caillots

- L'utilisation de l'Intelligence Artificielle appliquée à l'imagerie pour améliorer la prise en charge de l'AVC

Structurée depuis plus de 20 ans autour des unités neuro-vasculaires (UNV), la filière de soins neuro-vasculaire est cruciale pour que la prise en charge du patient soit optimale. Une fois le '15' composé, les patients sont admis dans un circuit organisé et coordonné avec l'ensemble des professionnels de santé jusqu'à l'arrivée au sein d'une UNV. En 2017, près de 61% des patients ont été pris en charge en UNV France. Aujourd'hui, la France compte 138 UNV au total.

Le rôle crucial des consultations post-AVC : accompagner le retour à domicile

Les consultations post-AVC s'inscrivent dans le parcours de soins de toute personne victime d'AVC pour permettre l'accompagnement à 6 mois de la sortie de l'établissement de santé, pour une reprise du cours de la vie adaptée au lieu de vie. Celles-ci permettent à tout patient une évaluation et une amélioration de la prise en charge de ses séquelles physiques, cognitives et émotionnelles. Le développement d'équipes mobiles de réadaptation permet d'optimiser le retour et le suivi à domicile et d'améliorer la prise en charge précoce d'éventuelles séquelles invalidantes.

« Toutefois, le dernier rapport de l'académie de médecine souligne la nécessité d'augmenter le nombre de lits de soins intensifs de neurovasculaire pour optimiser la prise en charge de tous et l'accès à la thrombolyse et la thrombectomie. La mobilisation de tous les acteurs de santé, de la phase aigue à la rééducation post-AVC demeure un enjeu de santé publique autour duquel nous devons rester mobilisés. », conclue le Professeur Igor Sibon.

Pour toute demande d'interview d'un médecin spécialiste, ou pour toute autre information, merci de contacter le service de presse de la Société Française Neuro-Vasculaire (SFNV)

Valentine Palomba : vpalomba@medicis-pr.com / Mobile : 06-98-38-90-24

A propos de la SFNV

Créée en 1996, La Société Française Neuro-Vasculaire est la société savante qui regroupe l'ensemble des professionnels concernés par les pathologies vasculaires cérébrales dont les accidents vasculaires cérébraux (AVC), leur diagnostic, leur traitement et leur prévention. Elle développe des actions à destination des filières de soins pour une prise en charge optimale des patients (avant, pendant et après l'hôpital) ; elle accompagne la formation des professionnels (médecins et professions paramédicales) et la recherche. Pour cela, la société soutient et participe à des études clés, distribue des bourses et favorise les contacts entre cliniciens et chercheurs. Son Conseil d'Administration, composé de 10 membres élus, est présidé depuis 2020 par le Pr Igor Sibon, chef du département de Neurologie - CHU de Bordeaux

<https://www.societe-francaise-neurovasculaire.fr/>